COLLECTION
DES THÈSES

SOUTENUES

A LA FACULTÉ DE MÉDECINE
DE PARIS.

AN 1816.

TOME SEPTIEME.

THÈSE 181 à 208.

THE PROPERTY OF THE N. YORK HOSPITAL.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE,
IMPRIMEUR DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE,
rue des Maçons-Sorbonne, n°. 13.

Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/dissertationsurl0007unse_u7b2

H 111
P232

DISSERTATION

N° 181.

SUR

L'HYGIÈNE DES FEMMES ENCEINTES;

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 26 août 1816, pour obtenir le grade de Docteur en médecine,

PAR MICHEL-FRANÇOIS BILLOUT, de Courson,

Département de l'Yonne;

Ex-Chirurgien aux armées; Membre de la Société d'Instruction médicale.

Puer vivit de matre in utero, et quali mater sanitate prædita est, tantùm etiam puer habet.

HIPPOCRATE.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n° 13.

1816.

27454

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LEROUX, DOYEN.
M. BOURDIER.
M. BOYER, *Président.*
M. CHAUSSIER.
M. CORVISART.
M. DEYEUX.
M. DUBOIS.
M. HALLÉ.
M. LALLEMENT, *Examinateur.*
M. PELLETAN, *Examinateur.*
M. PERCY, *Examinateur.*
M. PINEL, *Examinateur.*
M. RICHARD, *Examinateur.*
M. THILLAYE.
M. DES GENETTES.
M. DUMÉRIL.
M. DE JUSSIEU.
M. RICHERAND.
M. VAUQUELIN.
M. DESORMEAUX.
M. DUPUYTREN.
M. MOREAU.
M. ROYER-COLLARD.

Par délibération du 9 décembre 1798, l'Ecole a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs ; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON PÈRE,

Maître en Chirurgie,

ET

A LA PLUS TENDRE DES MÈRES.

Veuillez agréer l'hommage de ce faible fruit de mes études ; je vous l'offre comme l'assurance du plus respectueux attachement. Puisse-t-il, autant que je le désire, vous persuader du sentiment de ma reconnaissance !

A MONSIEUR DUSAUTOY,

Mon Beau-Frère.

O vous, mon meilleur ami, recevez ce faible temoignage de ma reconnaissance. Daignez l'accepter, c'est le vœu le plus cher de mon cœur et l'expression de la plus sincère amitié.

A MES SŒURS.

Gage public de l'amour fraternel.

M. F. BILLOUT.

INTRODUCTION.

A toutes les époques de sa vie, la femme inspire assurément le plus vif intérêt : mais ne présente-t-elle pas un tableau plus touchant encore lorsque, recélant dans son sein le gage d'un amour sacré, elle assure un héritier à sa famille, un citoyen à la patrie ! Quelle circonstance de la vie mérite davantage, non-seulement l'attention du médecin, mais aussi du politique et du philosophe ! Quels droits les femmes enceintes n'ont-elles pas à notre amitié et à notre reconnaissance ! et, sous cette double garantie, que ne coulent-elles incessamment des jours heureux au sein de la joie et de l'espérance, en s'enorgueillissant du dépôt précieux que leur a confié la nature !

Les peuples policés de l'antiquité sentaient quelque chose de si respectable dans l'état d'une femme enceinte, qu'ils l'honoraient des priviléges les plus éminens. Les Athéniens épargnaient les criminels qui avaient trouvé un asile chez elles. Les anciens rois de Perse faisaient présent à chaque femme enceinte de deux *dariques* ou pièces d'or. Les Juifs, observateurs scrupuleux de la loi de Moïse, leur permettaient l'usage de certaines viandes défendues, que des caprices, si fréquens dans leur état, leur faisaient désirer. A Rome, les femmes enceintes

n'étaient point obligées, comme les autres individus, de se ranger du passage des magistrats.

Mais, avons-nous besoin de nous apesantir sur les obligations que nous avons à remplir envers cet être doux et sensible, orné des formes les plus gracieuses et de tous les attraits de la volupté ? Il suffit de penser qu'il a pris soin de notre enfance pour que, d'ailleurs, son existence nous commande le plus juste hommage.

Dans cette dissertation, je me propose de tracer seulement une esquisse de la révolution que produit la grossesse. Je tâcherai de modifier, pour cet état, les règles d'hygiène généralement applicables à toutes les époques de la vie de la femme, et je les présenterai dans l'ordre établi par M. le professeur *Hallé*. Puisse l'approbation des célèbres professeurs qui en seront les juges être la douce récompense de mes peines !

DISSERTATION

SUR

L'HYGIÈNE DES FEMMES ENCEINTES.

Considérations générales.

La grossesse est cet état dans lequel se trouve la femme depuis le moment de la conception jusqu'à l'accouchement. Divers états pathologiques pouvant simuler celui de la grossesse, le médecin doit nécessairement se mettre en garde contre l'erreur, et prendre toutes les précautions pour ne compromettre ni sa réputation, ni l'intérêt de la société, quelquefois le salut de deux individus ensemble. Ne voit-on pas des femmes débauchées et pleines de mauvaise foi chercher à étouffer le fruit d'un amour illicite en sollicitant des remèdes pour une hydropisie de matrice ou pour quelques prétendus dérangemens de la menstruation ? Mais, n'ayant point l'intention d'indiquer les signes de la grossesse, soit illusoires, soit caractéristiques, je supposerai d'avance qu'elle existe, et je m'estimerai fort heureux si je puis tracer les règles de régime que la femme doit observer dans ce nouvel état.

La grossesse, étant une fonction naturelle, paraîtrait, par cela même, hors du domaine de la médecine ; mais si nous jetons un coup-d'œil sur ce qui se passe alors dans l'organisation de la femme, nous verrons facilement que l'extrême sensibilité dont elle jouit, et l'état de susceptibilité dans lequel elle se trouve à cette époque l'exposent à une multitude d'impressions qui jettent un trouble dans son économie, et la mettent évidemment dans la classe des individus faibles qui doivent observer un régime plus ou moins sévère, et diffèrent selon leur tempérament et leurs habitudes.

Après la conception, la sensibilité changée fait que souvent la

femme ne peut plus être exposée sans danger à des impressions auparavant indifférentes, tandis qu'elle se trouve agréablement flattée par d'autres qu'elle ne pouvait autrefois supporter. La matrice devient un centre de fluxion vers lequel les fluides se dirigent; il s'y manifeste alors un nouveau mode d'action dont la femme est quelquefois avertie par un léger sentiment de chaleur et de pesanteur; le flux menstruel se supprime; l'utérus se développe d'abord d'une manière insensible, il s'élève ensuite très-rapidement au-dessus du détroit supérieur, repousse en haut les viscères abdominaux, dépasse l'ombilic, et arrive bientôt jusqu'à l'épigastre. Pendant cette marche successive, les fonctions éprouvent des anomalies par suite d'une sympathie intime entre l'utérus et les autres organes de l'économie : puis on observe aussi les effets bien sensibles d'une pression mécanique exercée sur différentes parties; d'abord, les fonctions digestives et circulatoires se trouvent altérées. Ces accidens ne durent guère au-delà des premiers mois, et se prolongent rarement jusqu'au terme de la grossesse. Mais lors de la dernière période, la matrice a acquis un volume tel, qu'elle refoule en haut le diaphragme, qui, s'abaissant difficilement, empêche la dilatation de la poitrine, et la respiration s'en trouve gênée. En même temps, la vessie, comprimée, fait éprouver des envies fréquentes d'uriner; les extrémités inférieures s'œdématient; les veines des jambes deviennent variqueuses; les tiraillemens qu'éprouvent les ligamens sus-pubiens occasionnent des douleurs aux aines; enfin, la compression des nerfs sacrés explique les crampes qui se manifestent sur les derniers temps.

Quant au moral, les facultés de l'entendement et les affections de l'âme ne sont plus comme dans l'état ordinaire : l'imagination s'exalte, les passions se réveillent, et le caractère s'aigrit; moins de de sûreté dans le jugement, moins de force dans la volonté, moins de constance dans le sentiment; en un mot, la grossesse rend la femme plus susceptible d'émotions, et augmente singulièrement le caractère de faiblesse particulier à ce sexe.

Quoique la gestation ne soit point un état maladif, nous voyons

pourtant qu'elle est une des époques les plus orageuses pour la femme, surtout pour celle qui vit dans l'opulence, pour qui la plus légère indisposition devient une maladie. *Mauriceau* compare la femme enceinte à un pilote qui, embarqué sur une mer orageuse et remplie d'écueils, en évite le péril, s'il s'y conduit avec prudence, mais qui fait bientôt naufrage, s'il cesse un instant d'être sur ses gardes. *Sauvages* (Nosol. méthod.) a regardé la grossesse comme une maladie. Quelques philosophes, trop sévères, prétendent au contraire qu'elle n'a jamais besoin des secours de la médecine. L'expérience prouve bien que ni l'une ni l'autre de ces deux assertions ne sont exclusivement vraies : il est certain que beaucoup de femmes ne sont nullement incommodées pendant la grossesse ; que quelques-unes recouvrent la santé, et que d'autres ne se portent bien que durant cette époque. D'un autre côté, il en est qui sont forcées de garder le lit les deux tiers du temps de leur gestation. Il n'en fallait pas davantage, je pense, pour que le vulgaire lui donnât le titre de maladie de neuf mois. Mais il est vrai de dire que, le plus grand nombre de fois, la femme s'expose elle même à des dérangemens qu'elle pourrait éviter, si (selon le principe de *Mauriceau*), observant un régime conforme à sa nouvelle constitution, elle se réglait par une conduite sage, modérée, et d'après un exercice convenable. Toutefois, on peut admettre en thèse générale que la grossesse est un état plus physiologique que pathologique. En résumé, je dirai que la grossesse, étant une fonction naturelle, ne doit point être considérée comme un état maladif ; mais que la matrice, étant devenue un nouveau foyer de sensibilité, imprime une manière d'être nouvelle, d'où résultent de nouveaux désirs, des goûts bizarres et une foule de dérangemens. « La grossesse, « dit *Roussel*, n'est une maladie que pour les femmes en qui des « organes énervés rendent toutes les fonctions pénibles, que pour « ces machines frêles et délicates en qui chaque digestion est une « courte maladie. » Il est d'observation que les femmes dont la constitution est dépravée par la mollesse et les plaisirs, qui vivent

au milieu des sociétés qui les exposent aux secousses violentes des passions, que ces femmes délicates qui se condamnent, pendant la gestation, au repos le plus absolu; il est d'observation, dis-je, qu'elles n'arrivent pas au terme de leur grossesse sans éprouver des accidens dont sont exemptes les femmes du peuple, qui vivent, durant cette époque, comme elles étaient accoutumées à vivre auparavant.

Pourtant ne concluons pas de là que les femmes fortes, bien portantes et bien constituées, qui passent leur vie au milieu des travaux de la campagne, où elles trouvent un exercice nécessaire et indispensable, n'éprouvent jamais, de la grossesse, d'autre incommodité que la gêne inséparable de cet état; car, en répétant qu'elles ne sont que très-rarement exposées aux catastrophes si communes chez les premières, je ne pense pas, malgré cela, qu'elles soient toujours à l'abri des accidens physiques et moraux qu'on a lieu d'observer si souvent chez les femmes de nos villes.

De l'Hygiène.

Cette science, destinée à nous instruire sur la nature et le choix des moyens propres à conserver la santé et à préserver des maladies, consiste dans la connaissance des choses utiles et nuisibles à l'homme. C'est dans cette branche de la médecine, nouvellement enrichie des savantes leçons de M. le professeur *Hallé*, que je puiserai tout ce qui est relatif à mon objet. Je parcourrai successivement les six classes de la matière de l'hygiène, savoir les *circumfusa*, *applicata*, *ingesta*, *excreta*, *gesta*, *percepta*. Je réunirai tout ce qui me paraîtra le plus utile, et je tâcherai, par des règles précises, d'en faire une juste application à la femme enceinte.

Circumfusa. (Choses environnantes.)

L'air est, par excellence, ce que l'on peut appeler, le *pabulum vitæ*. Il est composé d'azote et d'oxygène dans des proportions déterminées. On trouve aussi, dans son analyse, une très-petite quantité d'acide carbonique, qui n'en est pas un principe constituant; il

n'y est contenu qu'accidentellement, et en fait à peu près la deux centième partie. Le gaz oxygène est le seul qui serve à la respiration. Le gaz azote ne paraît avoir d'autre fonction que celle de modérer l'action du premier, qui, s'il était seul, consumerait trop rapidement la vie. Mais cet air, avec lequel nous entretenons des rapports si directs, ne conserve pas toujours les mêmes qualités ni le même état : nous le voyons changer à chaque instant de température et de pesanteur, passer du sec à l'humide, du chaud au froid; tantôt il est d'une transparence parfaite, tantôt rempli de vapeurs errantes; or, nos organes ressentent toutes les variations que subissent ses propriétés physiques et chimiques. Les femmes, dans les circonstances où nous les considérons, deviennent plus que jamais sensibles aux divers changemens qui se passent dans l'atmosphère au milieu de laquelle elles vivent : elles doivent éviter soigneusement tout ce qui peut les exposer aux impressions subites causées par les variations de température, et aux altérations que l'air peut éprouver dans ses principes constituans : elles doivent se mettre à l'abri des émanations putrides, des odeurs, des différens gaz, tels que la vapeur de charbon, etc. *Mauriceau* cite l'exemple d'une blanchisseuse qui avorta au quatrième mois, pour s'être exposée à la vapeur du charbon. Les femmes, que la gestation rend déjà sujettes aux syncopes, aux céphalalgies et à d'autres accidens nerveux, s'interdiront, pendant toute sa durée, les spectacles et tous les lieux où un grand nombre de personnes se trouvent rassemblées. Nécessairement alors, l'oxygène, employé à l'entretien de la vie d'un grand nombre d'individus, n'est plus dans des proportions convenables, réuni à l'azote; l'air y est sans cesse altéré par la respiration et les émanations animales, tandis que celui qu'il leur convient de respirer doit être pur, tempéré, non humide. Leur habitation doit être vaste, bien aérée, ni trop chaude ni trop froide, et située dans des lieux favorables. Il faut, à cet effet, avoir égard au tempérament de la femme. Celle qui est d'une constitution lymphatique, dont les mouvemens annoncent la langueur et l'inertie,

habitera de préférence des lieux élevés, exposés aux rayons du soleil. Celle au contraire dont la susceptibilité nerveuse est très-développée, et dont les passions sont très-vives, trouvera de l'avantage à rester dans des vallées, des plaines riantes, où un air doux pourra, jusqu'à un certain point, corriger cette disposition physique et morale nuisible à la santé de la mère et de l'enfant.

Les dames devraient rejeter scrupuleusement toutes les fleurs dont elles ornent mal à propos leurs appartemens, ainsi que toutes les odeurs qu'elles emploient pour leur toilette. Les parfums, fussent-ils des plus suaves, ne seraient pas toujours sans inconvéniens, parce qu'ils changent et altèrent les propriétés de l'air, et déterminent quelquefois des maux de tête, des syncopes et autres accidens nerveux très-funestes.

Il n'est pas moins essentiel de recommander aux femmes de s'interdire à jamais l'usage dangereux des chaufferettes, qu'elles placent sous leurs pieds et qu'elles recouvrent de leurs vêtemens. Ces foyers de chaleur, en même temps qu'ils portent sur l'utérus une action débilitante, qui peut occasionner les accidens les plus graves, laissent sur les cuisses les traces les plus dégoûtantes de leurs effets pernicieux.

Applicata. (Choses appliquées à la surface du corps.)

1.° Les vêtemens, dont le nombre et la nature doivent toujours être en rapport avec les saisons et leur variabilité, établissent entre le corps et l'atmosphère un intermédiaire qui s'oppose efficacement à l'influence de cette dernière. Les vêtemens doivent être aisés et assez lâches pour ne comprimer aucune partie du corps. Il serait à souhaiter que les femmes des campagnes, au lieu de supporter leurs jupons avec des attaches qui leur ceignent fortement les flancs, les soutinssent de préférence avec des corsets, qui, ne comprimant aucune partie du corps, serviraient de bretelles. Il n'est pas moins dangereux, vers les derniers temps de la grossesse, de comprimer les membres inférieurs aux environs des articulations

des genoux ; la pression qu'exerce la matrice sur l'origine des vaisseaux de ces parties les dispose aux engorgemens œdémateux, aux dilatations variqueuses ; or, des jarretières trop serrées favoriseraient nécessairement ces dispositions. La mode expose les dames à de bien plus grands dangers encore, par la forme et l'application vicieuses de leurs vêtemens. Je ne m'érigerai pas en censeur de leur toilette, bien que, dans toutes les circonstances de leur vie, elles devraient se soumettre aux préceptes que la nature semble leur avoir dictés ; mais à l'époque de la gestation, ces préceptes deviennent de la plus grande rigueur ; et pénétrées elles-mêmes des devoirs sacrés que leur état leur impose, les femmes sensées et humaines ne manqueront pas de s'y conformer. Les véritables mères abandonneront sans peine les douceurs d'une frivolité passagère, pour ne voir que l'être auquel elles vont donner le jour. A Sparte, à Athènes, et chez d'autres peuples de l'antiquité, un magistrat était chargé de l'inspection des vêtemens, et punissait avec beaucoup de sévérité les moindres contraventions. Qui ne voit pas que la compression, exercée sur quelque partie que ce soit du corps, doit causer du dérangement dans l'économie ? Comment la femme respirera-t-elle, si les côtes sont fixées de manière à ne pouvoir permettre la dilatation de la poitrine transversalement ? Comment le diaphragme s'abaissera-t-il dans l'inspiration, s'il est refoulé en haut par la compression de l'abdomen ? N'est-il pas évident qu'il peut en résulter les plus grands dangers ? Objectera-t-on que, ces dispositions ne s'observant que vers la fin de la gestation, ce n'est qu'alors qu'on peut redouter les accidens d'une pareille manœuvre ? Mais, dans les premiers mois même, ne devra-t-on pas craindre que la compression, exercée médiatement sur l'utérus, ne trouble ses fonctions ? Cette même pression, exercée immédiatement sur les seins, sera-t-elle favorable au grand travail que la nature doit opérer dans ces organes ? Ne voyons-nous pas, par tout ce que nous venons de dire, que ces femmes qui oublient leur état et ne veulent rien perdre de l'élégance de leur taille et des grâces que leur

a prodiguées la nature, sacrifient leur santé et trahissent leurs devoirs en persistant dans l'usage pernicieux de ces corsets busqués que Buffon a si justement appelés de véritables cuirasses? N'ont-elles que l'intention de satisfaire une vanité frivole? Mais ne doivent-elles pas plutôt en tirer une autre plus réelle de ce gage assuré de leur amour? Le médecin, qui, par une servile adulation, ne s'éleverait pas contre des abus aussi désastreux, ne semblerait-il pas moins instruit que ces filles démoralisées qui, après s'être laissé séduire par l'attrait du plaisir, savent anéantir les suites d'un commerce illicite par ces déguisemens toujours meurtriers, et qui deviennent alors criminels? C'est sans contredit durant la grossesse, où le moindre écart peut tirer à conséquenee, qu'il faut proscrire ces ajustemens funestes. On peut appliquer ici ce qu'a dit le poëte des amours, Ovide, dans la 14.e élég. du liv. 11, lorsque, après avoir déploré le malheur des femmes qui détruisent leur fruit, il ajoute :

Hoc neque in armeniis tigres fecêre latebris ;
Perdere nec fœtus ausa lea na suos :
At tenerœ faciunt, sed non impunè, puellæ :
Sœpè suos utero quæ necat, ipsa perit.

2.° Les lits ont pour objet de procurer le repos, et, comme les vêtemens, de préserver des vicissitudes atmosphériques. Ils ne seront ni trop mous, ni trop durs : les premiers concentrent trop la chaleur, provoquent des sueurs copieuses, affaiblissent et excitent à l'acte vénérien; les seconds offrent l'inconvénient de ne point s'adapter régulièrement aux formes du corps, et de ne point fournir un point d'appui uniforme. Les lits doivent être recouverts d'enveloppes dont le nombre et la nature soient toujours en rapport avec la température de l'atmosphère. Ils seront placés dans des appartemens vastes, bien éclairés, aérés, et, autant qu'il est possible, exposés à l'est et dans la partie la plus élevée de la maison. Les femmes enceintes observeront de ne se coucher que lorsque la digestion sera convenablement opérée, et aux heures prescrites

par la nature. Elles devront dormir au moins sept à huit heures, et ne point prolonger leurs veilles long-temps dans la nuit : celles-ci rendent le sommeil agité, occasionnent le spasme des organes épigastriques, portent le trouble dans les fonctions, et augmentent la cause des dérangemens attachés à l'état de grossesse.

3.° Les bains, quand ils seront prescrits par un médecin habile, pourront jouir d'une grande efficacité pendant la grossesse ; car, leur effet variant suivant le degré de chaleur, le temps que l'on y reste, l'heure à laquelle on doit les prendre, et selon l'idiosyncrasie de la femme, ses habitudes et l'époque de sa gestation, il faut beaucoup de connaissances pour en diriger l'emploi. Leur température la plus usitée est de 25 à 29 degrés (thermomètre de *Réaumur*). Le temps qu'on y reste doit être subordonné aux circonstances qui les auront nécessités. On peut les prendre à toutes les heures de la journée, si le cas l'exige ; mais surtout le matin, à jeun, ou le soir, long-temps après avoir pris quelque aliment. Les femmes faibles, indolentes et d'un tempérament lymphatique, ne devront en faire usage que comme moyen de propreté, et auront soin de n'y rester que très-peu de temps : elles pourront se contenter de n'employer que de simples lotions, de faire immédiatement après quelques frictions sèches ou aromatiques sur toute l'habitude du corps, et elles se livreront ensuite à un exercice modéré : tandis que celles d'un tempérament nerveux ou sanguin, et dont la fibre est sèche, en useront avec beaucoup d'avantage. Leur action détend la fibre, rend la souplesse à la peau, et détermine une légère transpiration. Ils peuvent être nécessaires à toutes les époques de la grossesse, et à toutes les femmes ; mais il faut observer la plus grande circonspection dans leur emploi, car des sages-femmes peu expérimentées les ont souvent conseillés à contre-temps. *Avicenne* et *Mauriceau* ont prétendu qu'ils étaient toujours nuisibles, en ce qu'ils favorisaient, disaient-ils, la dilatation du col de l'utérus, et rendaient l'accouchement prématuré. C'est une erreur bien reconnue maintenant : *Lorry*, *Le-*

oret, etc., les ont employés avec le plus grand succès dans les affections spasmodiques, et tous les médecins de nos jours attestent leur efficacité. Néanmoins l'état de grossesse ne les indique pas toujours.

Les pédiluves seront aussi employés dans les cas qui les réclament, leurs mauvais effets n'étant à appréhender que lorsqu'ils sont ordonnés inconsidérément.

Ingesta. (Choses introduites dans les voies alimentaires.)

Il est bien difficile de prescrire aux femmes enceintes un régime diététique invariable. On ne doit pas contrarier leur appétit, à moins que ce ne soit pour des choses qui puissent évidemment nuire à la santé, non pas dans la crainte, comme le pense le vulgaire, que leur fruit en soit marqué, mais parce qu'il est d'expérience que tout aliment ardemment appété est bien digéré. Ne voit-on pas des femmes manger des alimens de difficile digestion sans en être nullement incommodées, tandis qu'elles ne sauraient supporter ceux qui sont de facile digestion? Il serait donc absurde de les forcer à prendre des choses pour lesquelles elles auraient de l'aversion, et de leur refuser celles qu'elles désirent, et dont l'ingestion n'aurait aucun inconvénient. *Hippocrate* (aph. 38, liv. 2.) dit : *Paulò deterior et potus et cibus, suavior tamen, melioribus quidem, sed insuavioribus, præferendus.* Cette sentence du père de la médecine est d'une vérité incontestable; mais, bien qu'on ne doive pas contrarier l'appétit des femmes enceintes, on ne leur permettra pas toutefois le choix d'alimens dont elles se trouveraient incommodées, ou qui auraient une action délétère sur l'économie : la superstition et la complaisance ne doivent point non plus se plier à tous leurs caprices. *Roderic à Castro* rapporte l'exemple d'une femme qui mangea vingt livres de poivre; d'une autre qui ne vivait que de glaces, et d'une troisième qui rejetait toute nourriture, et voulait absolument mordre l'é-

paule d'un boulanger qu'elle avait vu tout nu. En général, toutes ces bizarreries naissent de l'affection de l'utérus, qui se répète sympathiquement sur l'organe de la digestion, et l'affecte diversement, de manière à lui faire produire des effets différens, et qui souvent ont beaucoup d'analogie entre eux, tels que le goût dépravé, et le dégoût des alimens. Qui ignore que tous ces désordres des fonctions digestives ne puissent être occasionnés sympathiquement par le nouveau travail dont le principal organe de la reproduction est le siége? On sait aussi qu'ils sont dus quelquefois à l'état des premières voies : mais c'est ici que le vrai médecin recouvre ses droits; il compare les phénomènes, et le vrai se dévoile à la sagacité de l'observateur. Il n'aura pas de peine à reconnaître le but salutaire où tend la nature, par cette sorte d'instinct qu'ont quelques femmes enceintes de rechercher tout ce qui contient un principe alcalescent, tels que craie, cendres, etc., dont l'idée paraît suggérée par les goûts les plus désordonnés, qui ne sont quelquefois que l'expression d'un besoin réel. Comme il n'est pas rare de voir des femmes éprouver des aigreurs d'estomac, des rapports acides, n'est-il pas évident que les substances terreuses doivent saturer ces acides? Si donc le médecin remplit cette indication par quelques légères doses de magnésie, il en retirera souvent le plus grand avantage. Mais tous ces dérangemens dans les organes de la digestion sont des accidens qu'il s'agit de combattre quelquefois par des moyens tirés de la thérapeuthique, et il n'est pas de mon objet d'en parler, pouvant à peine, dans ce court aperçu, exposer quelques modifications de l'hygiène générale qui aient pour but de défendre la femme enceinte contre toute impression physique et morale qui tendrait à troubler l'ordre de ses fonctions.

Enfin, les femmes enceintes doivent manger souvent et peu à la fois; n'user que d'alimens légers qui, sous un petit volume, contiennent beaucoup de matière nutritive, et d'une nature qui convienne le mieux à chaque tempérament. Ainsi les femmes robustes

et sanguines accorderont la préférence aux substances végétales qui s'opposent à la pléthore. Les poissons de facile digestion, qui sont recommandés par quelques auteurs, seraient nuisibles, si, comme le dit *Tourtelle*, ils augmentent la sécrétion de la liqueur séminale, et excitent aux plaisirs de Vénus. Les femmes d'un tempérament lymphatique ou nerveux et d'une constitution délicate, useront avec avantage d'une nourriture tirée du règne animal, qui, en les fortifiant, réveillera le jeu de leurs organes. Au reste, on ne voit pas pourquoi les femmes enceintes s'abstiendraient d'aucune espèce d'alimens, dès qu'elles s'en trouveront bien; mais, en général, il convient qu'elles évitent ceux de pénible digestion, telles que les substances grasses, visqueuses; les fritures, la pâtisserie, les légumes venteux, les viandes dures, fumées, salées, etc. Au contraire, un pain léger et bien boulangé, des viandes tendres, de bœuf, de veau, de mouton, de perdrix, etc., rôties ou bouillies, des potages avec de bons légumes, des œufs frais, etc., seront la meilleure nourriture des femmes de l'un ou de l'autre de ces tempéramens.

Quant aux boissons, l'habitude et l'appétit auront aussi quelque part à leur choix. L'eau, la plus simple de toutes me paraît la plus convenable. Le vin, dont l'usage est si généralement répandu, surtout dans nos climats, ne doit point être défendu; mais il sera nécessaire de l'étendre dans beaucoup d'eau. Cependant, les femmes dont les forces ont besoin d'être réparées, et dont l'estomac est faible, le prendront pur et en petite quantité; car un bon vin vieux est, sans contredit, le premier des toniques, et bien préférable, en ce cas, à tous les cordiaux et autres médicamens pharmaceutiques. Les liqueurs, le plus souvent nuisibles, peuvent être tolérées quelquefois, et lorsque les femmes y sont accoutumées. Le café peut l'être également : son usage est même utile dans certaines circonstances, mais toujours pris avec modération. L'excès de ces boissons serait toujours nuisible, car il amènerait infailliblement l'insomnie, le tremblement, ou d'autres symptômes nerveux dont les

effets seraient funestes. La température des boissons dont les femmes enceintes feront usage, quelles qu'elles soient, doit avoir de justes bornes : il serait dangereux qu'elles fussent ou trop froides ou trop chaudes.

Quant à l'heure des repas, il ne me semble pas qu'elle doive être assignée : elle est naturellement fixée par l'habitude et le besoin.

Excreta. (Choses qui doivent être évacuées.)

C'est avec le plus grand soin qu'on doit entretenir les évacuations excrémentitielles. Il importe beaucoup qu'elles se fassent dans des proportions convenables, aux époques où la nature en a prescrit la sortie, et par les voies qu'elle leur a assignées. Les femmes enceintes doivent céder aux premières sollicitations faites par les urines et les matières fécales, et en favoriser l'issue par l'usage d'alimens doux, humectans, et par des boissons émollientes et acidulées. La nature, dont on ne peut se lasser d'admirer la sage prévoyance, a doué les réservoirs qui reçoivent les urines et les matières fécales d'un sentiment particulier qui se manifeste lorsque les matières, devant être évacuées, ont acquis, par leur séjour, une propriété stimulante assez forte pour faire naître la contraction du viscère qui les contient. Nous sommes alors avertis du besoin de les évacuer : ce besoin devient impérieux, et nous sommes forcés d'y satisfaire. Mais les femmes enceintes, si communément affectées de constipation, chercheront à la prévenir, en s'empressant de répondre à la première sollicitation qu'elles en éprouveront.

Si le régime diététique ne suffisait pas pour entretenir la liberté du ventre, il faudrait avoir recours aux lavemens émolliens, qui humectent et lubrifient les parois du rectum, et rendent le passage des excrémens moins difficile. On emploie avec avantage, comme moyen prophylactique, des suppositoires qui excitent le

dernier intestin, dont la contraction, aidée des muscles de l'abdomen, tend à favoriser l'expulsion des matières fécales, qui se durcissent quelquefois au point de nécessiter leur extraction, comme s'ils étaient des corps étrangers. *Van-Swiéten* a vu une femme qui, après être accouchée heureusement, n'éprouva aucun accident les premiers jours de ses couches. Au neuvième, elle se plaignit d'une douleur sourde et d'un poids fatigant vers le sacrum. On lui donna des lavemens, dont l'effet était empêché par la présence des matières durcies; le ventre et l'anus furent couverts de cataplasmes émolliens; enfin la masse des matières descendit insensiblement, et on la divisa avec des instrumens appropriés. Les douleurs durèrent deux jours, et, quelque précaution que l'on prît, il fut impossible de prévenir le déchirement de l'anus.

Cette observation prouve manifestement que la constipation peut entraîner après elle une multitude d'accidens; aussi faut-il prendre toutes les précautions possibles pour la prévenir. Des auteurs conseillent, à cet effet, de ne point tenir les pieds chaudement, et citent des guérisons de constipation opiniâtre, en faisant marcher sur du marbre et en arrosant de temps en temps les jambes avec de l'eau froide. *A frigore pedum*, dit *Klein*, *alvus obstinatior solvitur*. L'activité de sécrétion des membranes muqueuses étant en raison inverse de la transpiration cutanée, cette méthode paraît avoir pour but de supprimer celle-ci pour activer la première. Mais n'est-il pas nécessaire que l'une et l'autre de ces évacuations s'exécutent régulièrement et dans des proportions convenables? Voit-on qu'elles se suppléent impunément? La suppression de la transpiration cutanée, soit générale, soit partielle, ne peut-elle pas causer des phlegmasies sur les organes intérieurs, des céphalalgies violentes, ou bien une diarrhée plus dangereuse encore que la constipation? Je crois pouvoir dire avec assurance que cette méthode me paraît plus nuisible qu'utile.

Si les purgatifs sont dangereux quand ils sont administrés inconsidérément pendant la grossesse, ils jouissent d'une grande utilité

quand ils sont employés à propos. Les symptômes qui, dans toute autre circonstance, en indiquent l'administration, la nécessitent également pendant la gestation. Leur emploi exige beaucoup de précautions ; car il est bien important de ne pas provoquer la diarrhée, que le père de la médecine regarde comme très-dangereuse à cette époque de la vie des femmes. Mais, pour l'éviter, il faut s'abstenir des purgatifs drastiques ; les minoratifs seuls conviendront. Les premiers, agissant trop fortement sur la membrane muqueuse, pourraient appeler une irritation qui, se répétant sympathiquement sur l'utérus, causerait sans doute de graves accidens.

Quoiqu'*Antoine Petit* prétendeque les vomitifs occasionnent toujours l'avortement, je crois, appuyé de l'autorité de tous les praticiens modernes, qu'on peut les administrer sans crainte, lorsqu'ils sont essentiellement indiqués. *Vomitus vomitu curatur* n'est pas toujours applicable à la vérité ; mais quand le médecin en aura reconnu la nécessité, il commettrait une grande erreur en ne les prescrivant pas. N'a-t-on pas vu de malheureuses femmes employer les vomitifs plus actifs être déjouées dans leur dessein criminel d'ensevelir dans l'obscurité les suites honteuses de leur inconduite ? Est-il rare de voir des femmes vomir pendant plusieurs mois de leur grossesse, et amener à terme un enfant bien portant ? Quoi qu'il en soit, il ne faut y avoir recours qu'avec la plus grande réserve.

L'usage de la saignée ne mérite pas moins de fixer notre attention ; elle est un des moyens les plus efficaces pour prévenir et combattre les accidens qui peuvent survenir pendant la gestation. Mais, dans les campagnes et dans certaines provinces, une routine aveugle a fait déterminer les époques auxquelles elle devait être pratiquée, comme aussi son emploi chez toutes les femmes enceintes indistinctement. Cette maxime vicieuse a tellement de crédit, que les femmes enceintes semblent venir, comme par obligation, s'acquitter d'une dette que la crédulité et l'ignorance imposent, et que la nature et la saine raison réprouvent la plupart du temps. Certes la saignée peut-être utile, indispensable même à toutes les époques

de la grossesse ; mais les motifs qui déterminent le médecin à y recourir doivent seuls le guider. Elle me paraît indiquée toutes les fois que la pléthore s'annonce par des vertiges, des étourdissemens, des maux de tête, un goût de sang dans la bouche, des épistaxis, etc. ; que le pouls est plein, fort et rebondissant, la face animée ; que les femmes sont d'une constitution robuste et pléthorique ; toutes les fois enfin que la grossesse vient à être troublée par des causes capables d'irriter l'organisme en général ou le système utérin en particulier, à moins que, dans cette dernière circonstance, on n'ait affaire à des constitutions excessivement nerveuses ou lymphatiques, et naturellement faibles et délicates Chez celles-ci, dont la fibre est molle et lâche, il est clair que la saignée produirait une débilité plus ou moins considérable qui tendrait à provoquer l'avortement : aussi les femmes pâles et decolorées qui vont réclamer, parce qu'elles sont enceintes, l'effusion d'un sang précieux, dont elles auraient plutôt besoin d'enrichir les principes, sacrifient volontairement leur santé ; et quand elles conservent encore assez de force pour arriver au terme de leur grossesse, on les voit donner le jour à des êtres faibles, grêles, énervés, et qui n'ont qu'une existence éphémère.

C'est, le plus souvent, dans le commencement de la grossesse que la pléthore se manifeste : alors l'évacuation menstruelle n'ayant plus lieu, et l'embryon n'étant pas assez développé pour dépenser la quantité de sang qui s'écoulait par cette voie, il doit en résulter un reflux dans la masse générale, d'où peuvent dépendre les effets dont nous avons parlé. Quelle que soit d'ailleurs l'explication de ces phénomènes, dès que la pléthore existe, à quelque époque que ce soit de la gestation, la saignée devient nécessaire, et doit être plus ou moins répétée, selon la gravité des accidens, le tempérament, la force, l'âge, etc. Combien de fois n'a-t-on pas vu cette opération, pratiquée à propos, faire cesser des douleurs de reins et d'autres signes avant-coureurs d'un travail prématuré ! *Baudelocque* en cite plusieurs exemples. Enfin le besoin de la

saignée étant reconnu, le choix du lieu où elle peut être pratiquée n'est point indifférent ; c'est ordinairement au bras. Quoique celle du pied ne soit pas aussi dangereuse qu'on l'a pensé, on doit s'en abstenir avec d'autant plus de raison, que ses effets ne seraient pas plus prompts, et que, s'il survenait quelque accident, on ne manquerait pas d'en accuser cette opération.

Gesta (Exercice, repos, veille, sommeil.)

L'exercice bien ordonné est de la plus grande utilité, et même indispensable pendant la grossesse ; il fortifie le corps, active la circulation des fluides, facilite les excrétions et les sécrétions, augmente l'énergie, et entretient l'action de tous les organes. Mais est-il toujours vraiment utile à la femme pendant tout le temps de la gestation? ou doit-elle s'en abstenir dans les derniers mois, comme le recommande *Mauriceau?* L'observation journalière vient répondre à cette question (à l'exception près, toutefois, d'un très-petit nombre de femmes, qui présentent une conformation vicieuse dans leur bassin). Comparons ces femmes des campagnes, dont la vie est active, avec celles des villes, qui restent une journée entière dans un appartement bien fermé, mollement assises, et qui ne voient que rarement la lumière du soleil. Les premières arrivent ordinairement sans accident à la fin de leur grossesse, et, durant cette époque, on les voit vaquer à leurs occupations journalières, aller à la campagne, s'occuper du soin de leur ménage, etc. Ecoutons le docteur *Roussel :* « La nature les surprend au milieu de leurs « travaux rustiques, qui les ont occupées pendant leur grossesse, « et qui n'ont fait que les mieux disposer à supporter celui de l'ac- « couchement. Trouvant en elles des organes robustes et une âme « calme, elle opère sans contradiction, et les délivre par conséquent « avec moins de souffrance et plus de célérité. Les suites de l'accou- « chement, qui sont en partie une maladie réelle pour le plus grand « nombre des femmes de la ville, et en partie une espèce d'étiquette

« et de convention qui les assujettit, pendant un temps déterminé, « au régime des malades, lorsqu'elles ne le sont plus, ne sont presque rien pour les femmes de la campagne. La nature, n'ayant ni « caprices ni excès à combattre en elles, ne s'occupe que de leur « rétablissement ; et, comme elles ne donnent rien à l'opinion ni « à l'usage, elles jouissent, aussitôt qu'il leur est possible, des bienfaits de la nature. Elles n'ont pas le temps de se traîner méthodiquement, pendant plusieurs semaines, du lit sur une chaise longue ; elles ont presque toujours ce courage qui multiplie les forces, « et que la nécessité donne quelquefois même aux femmes de la « ville. Parmi celles-ci, il n'est pas rare de voir des femmes d'ouvriers peu aisés qui s'en vont à pied chez une sage-femme au « moment de leurs couches, et qui s'en retournent de même le lendemain, libres et exemptes des accidens que la femme riche n'évite pas toujours au milieu des précautions étudiées qu'on prend « pour elle : leur fortune ne leur permet pas d'être incommodées « plus de trois ou quatre jours. Il semble, dit ce célèbre auteur, « que la nature nous donne des forces en proportion du besoin que « nous avons d'en faire usage. Nous avons connu, ajoute-t-il, une « jeune fille qui trouva le moyen de dérober à la connaissance de « tous ses parens les marques humiliantes d'une faiblesse et l'opération qui l'en délivra. Comme sa grossesse n'avait point été légitime, elle n'eut pas le droit d'être malade. » Personne n'ignore que c'est à l'exercice continuel que font, durant toutes leurs grossesses, les femmes des campagnes, qu'elles doivent l'avantage d'accoucher heureusement. Rien ne les trouble au milieu de leurs pénibles travaux : elles rentrent le soir bien fatiguées; mais une nuit paisible, exempte de toute inquiétude, vient réparer leurs forces et les mettre à même de soutenir de nouveau le même travail. Leurs récréations sont franches et agréables ; dans leurs jeux et leurs amusemens règnent le calme et la tranquillité de l'âme ; les désirs effrénés et les fortes passions n'y trouvent jamais accès. Les femmes des villes, au contraire, ne prennent aucun exercice ; elles ne sortent de leur

atmosphère concentrée que pour aller tantôt au spectacle, où un grand nombre d'individus empoisonnent l'air qu'elles y respirent, tantôt dans une société où, au milieu des jeux, naissent une foule de passions plus ou moins funestes. Elles sont obligées de conserver, pendant plusieurs heures, une position gênée, un vêtement incommode ; leurs veilles se prolongent quelquefois très-avant dans la nuit ; elles sont enfin en butte à mille influences physiques et morales. Retirées chez elles, c'est en vain qu'elles cherchent le sommeil : déjà le moment est passé où tous les êtres viennent réparer leurs forces au sein du calme de la nuit. C'est encore souvent à l'étiquette et à une espèce de convention, comme le remarque l'auteur du Système physique et moral de la femme, que sont dues les maladies de la grossesse chez les femmes riches. Mais nous voyons aussi que l'usage, le préjugé, et plus encore le luxe des sociétés, y sont pour quelque chose ; car, au rapport de *Tourtelle*, chez les Caraïbes, qui vivent d'une manière brute et peu civilisée, lorsqu'une femme est accouchée, elle se lève à l'instant même pour vaquer aux soins du ménage ; le mari la remplace, et reste couché dans son lit un mois entier, sans boire ni manger les dix premiers jours. Au bout du mois, les parens et amis viennent visiter le prétendu malade, lui font des incisions, et le saignent de toutes parts, sans qu'il ose s'en plaindre.

Il est donc bien prouvé que l'exercice habituel est indispensable pour l'entretien de la santé, quand il est doux et modéré : il sera tel dans les promenades en plein air, à la campagne, et c'est surtout après le repas qu'il deviendra plus utile. Celui qui occasionne des mouvemens trop brusques, tels que les sauts, la danse, les courses en voiture sur un terrain inégal, etc., serait très-pernicieux. Les travaux excessifs sont également dangereux, et principalement ceux qui nécessitent de grands mouvemens. Ainsi les femmes enceintes n'oublieront pas que la nature a confié à leurs soins et à leur vigilance le trésor qu'elles portent dans leur sein, et qu'elles en sont redevables envers la société.

Mais, avons-nous dit, si l'exercice est nécessaire, le repos n'est pas moins utile. L'un et l'autre doivent se succéder régulièrement dans le temps fixé par la nature. La nuit, par le silence et l'obscurité, nous invite au repos ; le jour expose les sens à une foule d'impressions qui nous appellent à l'exercice. Nous voyons par-là qu'il est essentiel que la veille et le sommeil se succèdent dans l'ordre naturel. La durée de ce dernier doit être relative à la fatigue et à l'habitude, et se prolonger assez pour détruire la lassitude et réparer les forces. Trop long, il est nuisible au corps, parce qu'il l'échauffe, le débilite, et ralentit toutes ses fonctions ; trop court, il ne procurerait qu'incomplètement les avantages qu'on en retire. Enfin, la femme enceinte ayant plus de propension au sommeil, y cédera volontiers ; mais elle aura soin de le proportionner à la veille.

Percepta. (Sensations, fonctions intellectuelles, affections de l'âme.)

Les sensations, les fonctions intellectuelles et les affections de l'âme ayant une grande influence sur l'économie animale, les femmes enceintes doivent se mettre en garde contre tout ce qui pourrait les rendre ou trop vives, ou trop subites. A cette époque de leur vie, comme nous l'avons déjà dit, elles sont plus susceptibles que jamais des impressions que font sur elles les corps environnans ; alors, plus que jamais aussi, elles doivent écarter d'elles tout ce qui affecte vivement leur imagination, et toutes les émotions capables de jeter le trouble et l'agitation dans leur âme. « Chez les femmes enceintes, a dit M. le professeur *Moreau*, l'intelligence est plus faible, le jugement moins sûr, l'imagination plus mobile, plus disposée à s'alarmer. » Ce principe est de toute vérité. Elles exigent en effet plus de ménagemens ; nous devons avoir pour elles plus de précautions, flatter autant que possible leurs goûts et leurs caprices, crainte d'allumer chez elles ces passions tumultueuses qui peuvent amener les plus graves accidens. Les femmes enceintes doivent, de leur côté, tâcher de maîtriser leur sensibilité,

dont la plus légère atteinte peut altérer l'ordre de leurs fonctions, et nuire au nouvel être qui participe à toutes leurs affections, puisque, recevant d'elles la chaleur qui l'anime, il est conséquemment associé à leur être, et est devenu une partie de leur individu. Le plus grand nombre des physiologistes nient la possibilité des effets de l'imagination d'une femme enceinte sur l'embryon ou le fœtus qu'elle porte dans son sein, et dans tous les cas allégués contre leur opinion, on ne peut établir que des conjectures et des hypothèses. Parmi ceux qui ont essayé de remonter aux causes de ces conformations vicieuses que les enfans apportent en naissant, les uns, comme *Mallebranche*, les ont attribuées au pouvoir de l'imagination de la mère sur le fœtus renfermé dans son sein; les autres, comme *Maupertuis*, ont pensé que les passions dont elle est agitée, imprimant à ses humeurs des mouvemens désordonnés, celles-ci heurtaient avec violence le corps si tendre des embryons et des fœtus, et en dérangeaient la structure. Mais quoique la plupart des phénomènes de la vie dépassent, par leur explication, le domaine des connaissances physiques, il est impossible de nier l'influence des impressions violentes de la mère sur la santé de son fruit, influence déterminée par le dérangement des fonctions sensitives et circulatoires. Les passions vives ne troublent-elles pas l'ordre avec lequel les différentes humeurs circulent de la mère au fœtus, de manière à causer l'expulsion de ce dernier avant le temps de sa maturité? Soit qu'à l'époque de la grossesse les préjugés de l'enfance se réveillent chez les femmes enceintes, soit que la grossesse elle-même grave plus profondément dans le cerveau les différens produits de l'imagination, n'est-il pas bien difficile quelquefois de déraciner de leur esprit certaines idées sinistres dont elles deviennent victimes? M. *Lebreton*, fils, cite l'exemple d'une femme qui avait prédit qu'elle mourrait, si elle n'accouchait pas d'un fils, pour complaire à son mari qui lui avait dit imprudemment qu'il ne pourrait jamais aimer une fille comme il aimerait un garçon: ses désirs ne furent point accomplis, et bientôt elle confirma la prédic-

tion qu'elle avait faite. Les femmes enceintes, étant faibles et impressionnables à l'excès, il est également bien dangereux d'ébranler leur imagination. *Van-Swiéten* rapporte qu'une femme ayant dormi toute une nuit, pendant qu'il y avait un incendie tout près d'elle, avorta lorsque sa mère vint la féliciter de ce que le sommeil l'avait garantie de toute inquiétude. Ne les voyons-nous pas tous les jours s'alarmer des fables ridicules que le commérage enfante, et que les préjugés et l'ignorance mettent hors de toute espèce de doute ? Ne s'affecteront-elles pas aussi, avec autant de raison, des récits souvent mensongers d'accouchemens laborieux que quelques matrones inhabiles s'empressent de raconter pour donner une plus haute idée de leurs talens, ou excuser plutôt leurs mauvais succès ? Il faut au contraire relever leur esprit abattu, en les pénétrant d'un espoir flatteur, et, ce qui est constant d'ailleurs, en rappelant à leur souvenir le très-grand nombre d'accouchemens heureux et faciles. L'usage de quelques petites villes et des villages, d'annoncer la mort ou le convoi par le son d'une cloche particulière, n'a pas moins d'inconvéniens que tous les sots préjugés et les discours inconséquens dont on les entretient sans cesse ; ce son lugubre, par l'idée qu'on y attache, remplit l'âme d'effroi et d'épouvante, et surtout s'il annonce la mort d'une femme en couches, les femmes enceintes le regarderont également comme le présage et l'arrêt de leur mort. Qu'on bannisse donc toute crainte et inquiétude de leur esprit ; qu'on prévienne toute passion extrême et subite de plaisir et de douleur : leurs effets amènent infailliblement, nous le répétons, des dérangemens funestes dans l'économie, augmentent la circulation, la ralentissent ou la suspendent ; tantôt accroissent, d'autres fois diminuent l'action vitale, abattent ou relèvent les forces des organes, compromettent enfin, d'une manière inévitable deux êtres intéressans exposés ensemble aux mêmes influences. Croirons-nous pourtant que l'imagination de la mère, frappée d'un objet, ait une puissance, une force réelle sur l'organisation de la matière ? que cette même imagination puisse

imprimer au fœtus le sceau de l'image dont la mère a été frappée? Si tous ces contes ridicules qui ont fait trouver à l'esprit ingénieux des femmes une sorte de ressemblance de leur enfant avec un objet qu'elles auront vu pendant leur grossesse ; si, dis-je, la marque extraordinaire qu'un enfant apporte en naissant n'est qu'une erreur de la nature, il n'est pas moins vrai de dire que les impressions vives de la mère pendant la grossesse peuvent produire des aberrations des propriétés vitales, des accidens graves, des effets qui, s'ils sont inexplicables, n'en sont pas moins constans pour la plupart. M. le professeur *Pinel* rapporte qu'une femme enceinte, ayant été saisie d'une grande frayeur, quelque temps avant d'accoucher, mit au jour un enfant épileptique, quoiqu'elle n'eût jamais eu d'attaque de cette cruelle maladie.

Mais si les affections fortes et subites de l'âme peuvent causer de grands dérangemens, il n'en est pas de même des passions douces et agréables : celles-ci opèrent une expansion, une intumescence des fibres, dilatent l'épigastre, portent les forces et les humeurs à la circonférence. « Alors, dit M. *Demangeon*, on n'a pas de peine « à se convaincre qu'une imagination riante, qui ne se nourrit que « d'idées agréables, influe favorablement sur la santé de la mère, « et, consécutivement, sur celle de son fruit ; et que, dans le cas « contraire, le contraire arrive aussi. » C'est donc à la gaîté, cette passion douce et tranquille, la seule qui soit véritablement utile, qu'il faut chercher à ramener toutes les affections de l'âme, en les modifiant selon le degré de susceptibilité de chaque femme enceinte. Que les femmes elles-mêmes se rassurent, par de sages et promptes réflexions, contre toute impression désagréable ; qu'elles s'appliquent à veiller sur leurs sens ; qu'elles détournent la vue des objets hideux, odieux, et autres semblables, dans la crainte qu'elles ne soient affectées d'une manière pénible et toujours dangereuse ; qu'elles évitent la lecture des romans, les conversations libidineuses, les peintures lascives ; en un mot, tout ce qui peut augmenter et aviver les désirs. Elles doivent aussi modérer les plaisirs de l'a-

mour ; trop d'exemples d'avortemens, qu'on est loin de rapporter à leurs véritables causes, tiennent sans doute à l'abus du coït. Lors de la copulation, l'extase de la volupté et l'affluence des liquides vers un nouveau centre d'irritation ne doivent-ils pas avoir des inconvéniens ? C'est ainsi que le docteur *Tytler* (traduction d'un poëme latin) s'exprime :

« Pour conserver le fruit de vos premiers plaisirs,
« Réprimez désormais vos amoureux désirs,
« Au feu qui vit en vous, un nouveau feu peut nuire,
« Et ce qu'amour a fait, amour peut le détruire.

Enfin je terminerai ces réflexions en rappelant à la femme enceinte qu'aussitôt après la conception commencent les devoirs maternels ; que, depuis cette époque jusqu'à l'accouchement, elle doit s'assujettir à un régime conforme à son nouvel état, à son âge, à sa constitution, etc. Il faut donc qu'elle soit libre de toute inquiétude, de toute espèce de contention d'esprit ; qu'elle s'occupe uniquement des soins que réclame sa nouvelle position : qu'à leur tour, les personnes qui l'entourent et avec qui elle est liée par la tendresse, veillent à tous ses besoins, disposent auprès d'elle tout ce qui lui est nécessaire, et que sans cesse elles ne soient occupées qu'à éloigner tous les agens qui pourraient porter atteinte à son physique, ou frapper son âme de sollicitudes imprévues. Mais s'il est quelqu'un qui doive à son égard s'épuiser en attentions et en complaisances délicates, n'est-ce pas celui qui, par son choix libre, s'est uni à son sort? Ce devoir sera-t-il pour un époux sensible et vertueux un devoir pénible à son cœur ? Non sans doute; il trouvera au contraire un charme bien réel en redoublant de prévenances et de soins minutieux envers une compagne qui lui est chère, qui porte dans son sein son image, et qui toujours doit être l'objet de ses plus tendres affections.

HIPPOCRATIS APHORISMI

(*Edente* PARISET.)

I.

Si mulieri purgationes non prodeant, neque horrore, neque febre superveniente, cibi autem fastidia ipsi accidant, hanc in utero gerere putato. *Sect.* 5, *aph.* 61.

II.

Quæcunque in utero gerentes à febribus corripiuntur, et vehementer attenuantur, absque manifestâ occasione, difficulter et periculosè pariunt, aut abortientes periclitantur. *Ibid.*, *aph.* 55.

III.

Prægnantes purgandæ, si turgeat materia, quadrimestres, et usque ad septimum mensem : hæ verò minùs. Juniores autem, et seniores fœtus, cautè vitare oportet. *Ibid.*, *aph.* 29.

IV.

Mulieri in utero gerenti si alvus multùm fluxerit, periculum ne abortiat. *Ibid.*, *aph.* 34.